



PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ-INCENDIE

Souvent exigé par la loi, le plan de sécurité-incendie est un document complexe. Il décrit les procédures de préparation et d'intervention d'urgence en cas d'incendie. Au Canada, ce document est obligatoire pour les immeubles de grande hauteur, les hôpitaux, les hôtels, les entrepôts et la plupart des bâtiments équipés de systèmes d'alarme incendie.

RJ Bartlett Engineering Ltd fournit des services de planification de la sécurité-incendie pour diverses installations devant respecter les exigences définies par les codes et normes en vigueur.

L'information est préparée et transmise dans un format pratique qui facilite la mise en œuvre sur place et comprend les éléments suivants :

- Constitution d'un comité de sécurité-incendie
- Devoirs et responsabilités du comité de sécurité-incendie
- Nomination et organisation du personnel de supervision des tâches de sécurité-incendie
- Formation du personnel de supervision et d'autres occupants à leurs responsabilités en matière de sécurité-incendie
- Procédures de secours en cas d'incendie

- Méthodes utilisées pour les exercices d'évacuation
- Résumé des données à remettre au service d'incendie local
- Détermination des moyens existants de lutte contre les risques d'incendie
- Description des systèmes de protection incendie et des exigences relatives à l'inspection et l'entretien des systèmes du bâtiment.

Voici un aperçu de services typique reliés à la préparation de plan de sécurité-incendies :

- Vérification de bâtiments en vue de recueillir les données nécessaires à la préparation du plan de sécurité-incendie
- Création de plans de sécurité-incendie en fonction des caractéristiques des bâtiments
- Formation du personnel à la mise en application du plan de sécurité-incendie
- Formation supplémentaire du personnel aux procédures d'urgence et réalisation d'exercices d'évacuation.



RJ Bartlett Engineering Ltd

NOTRE SPÉCIALITÉ : LA PROTECTION INCENDIE

RJ Bartlett Engineering Ltd propose des solutions techniques de protection contre les incendies depuis 1987.

La société a des clients et effectue des projets partout au Canada, aux États-Unis, aux Bermudes, dans les Caraïbes et en Europe. Elle possède des bureaux à Fredericton, au New Brunswick et à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

RJ Bartlett Engineering Ltd se spécialise en techniques de protection contre les incendies, en consultation sur les codes du bâtiment et en ingénierie d'enquête. Ses services incluent la conception de systèmes de protection incendie, la consultation en matière de codes du bâtiment et de prévention des incendies, la création de solutions de rechange, l'analyse des risques d'incendie, la planification de la sécurité-incendie, la mise en service de systèmes et l'ingénierie d'enquête.

Quel que soit le projet, **RJ Bartlett** veille à ce qu'il respecte les objectifs des codes et des normes de prévention des incendies et de sécurité des personnes ainsi que les exigences du client en matière de budget ou de conception.

Quant à notre système de gestion de la qualité (SGQ), il équivaut à un engagement de notre part envers l'amélioration continue. Et c'est justement ce qui nous permet d'atteindre notre objectif et de demeurer un leader du domaine de l'expertise-conseil technique.

Notre site web fournit un complément d'information : www.rjbartlett.com

BUREAU DE FREDERICTON

1133, rue Regent, bureau 113
Fredericton, NB E3B 3Z2
Bureau : 506 459-3070

BUREAU D'HALIFAX

1046, rue Barrington, 3e étage
Halifax, NS B3H 2R1
Bureau : 902 496-3070